

LE LAURENTIEN



L'événement Hyundai en Série

Financement[†] à partir de

3,99 %

sur tous les TUCSON hybrides 2025.

Réduction de taux fidélité de 0,5% incluse pour les clients admissibles[†].



TUCSON N-Line 2025 hybride

©LNH

†L'offre de financement du TUCSON 2025 comprend une réduction de taux fidélité de 0,5% des Services financiers Hyundai. Tous les propriétaires actuels (et les membres de la famille immédiate avec preuve de résidence montrant l'adresse du propriétaire) d'un véhicule Hyundai ou Genesis qui présentent une preuve de propriété valide (non expirée) au moment de l'achat ou de la location sont admissibles à une réduction de 0,5% du taux de financement applicable, à une réduction de 1,0% du taux de location applicable ou à un rabais après taxes pouvant atteindre 500 \$ sur un achat au comptant (désignés collectivement par « incitatif fidélité »). La réduction du taux et le rabais fidélité ne peuvent être combinés. Le taux de financement après la réduction de 0,5% ne peut être inférieur à 0%. Le taux de location après la réduction de 1,0% ne peut être inférieur à 0%. L'incitatif fidélité ne peut être réclamé qu'une seule fois par le propriétaire et les membres de sa famille immédiate vivant à la même adresse. Au prix final s'ajouteront les frais de transport, de livraison et de destination, l'immatriculation, les assurances, les droits de permis de conduire, les frais de la PPSA ou du RDPRM et tous les autres frais, droits et taxes applicables. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Le programme d'incitatif fidélité peut être modifié ou annulé sans préavis. L'offre est valide jusqu'au 2 janvier 2026 et n'est disponible qu'au Canada.



KONA électrique 2025

Louez^{o2} le Preferred avec ensemble Trend pour :

135 \$ | pour 48 | 50 713 \$

par semaine

mois (208 semaines)
avec acompte de 2 195 \$

Prix au comptant[†]

Caractéristiques clés :

- Capacité de charge rapide VÉ (jusqu'à 400 V/100 kW)
- Frein de stationnement électronique à serrage automatique
- Moteur électrique de 150 kW + batterie haute tension de 64,8 kWh au lithium polymère

Obtenez jusqu'à 11 000 \$ en incitatifs sur les véhicules électriques 2024 en stock. Comprend le rabais additionnel de Hyundai et le rabais du gouvernement du Québec.*



Balayer pour
en savoir plus

5 ANS 100 000 km
Garantie globale limitée**

8 ANS 160 000 km
Système électrique***

hyundaicanada.com

 **HYUNDAI**
Véhicule officiel de la LNH.^{MD}





L'événement Hyundai en Série

Financement[†] à partir de

3,99 %

sur tous les TUCSON hybrides 2025.

Réduction de taux fidélité de 0,5% incluse pour les clients admissibles[‡].



TUCSON N-Line 2025 hybride

©LNH

[†]L'offre de financement du TUCSON 2025 comprend une réduction de taux fidélité de 0,5 % des Services financiers Hyundai. Tous les propriétaires actuels (et les membres de la famille immédiate avec preuve de résidence montrant l'adresse du propriétaire) d'un véhicule Hyundai ou Genesis qui présentent une preuve de propriété valide (non expirée) au moment de l'achat ou de la location sont admissibles à une réduction de 0,5 % du taux de financement applicable, à une réduction de 1,0 % du taux de location applicable ou à un rabais après taxes pouvant atteindre 500 \$ sur un achat au comptant (désignés collectivement par « incitatif fidélité »). La réduction du taux et le rabais fidélité ne peuvent être combinés. Le taux de financement après la réduction de 0,5 % ne peut être inférieur à 0 %. Le taux de location après la réduction de 1,0 % ne peut être inférieur à 0 %. L'incitatif fidélité ne peut être réclamé qu'une seule fois par le propriétaire et les membres de sa famille immédiate vivant à la même adresse. Au prix final s'ajouteront les frais de transport, de livraison et de destination, l'immatriculation, les assurances, les droits de permis de conduire, les frais de la PPSA ou du RDPRM et tous les autres frais, droits et taxes applicables. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Le programme d'incitatif fidélité peut être modifié ou annulé sans préavis. L'offre est valide jusqu'au 2 janvier 2026 et n'est disponible qu'au Canada.



TUCSON 2025

Financement[†] à partir de

3,99 %

sur le TUCSON 2025 1.6T N Line HEV à traction intégrale

Caractéristiques clés :

- Clé numérique livrable
- Système pour véhicule connecté Bluelink^{MD}
- Traction intégrale HTRAC^{MD}

Exemple de prix de vente :

49 899 \$



IONIQ 5 2024

Financement[†] à partir de

0 %

sur l'IONIQ 5 2024 Preferred Long Range

Caractéristiques clés :

- Autonomie pouvant atteindre 488 km
- Recharge ultrarapide (jusqu'à 800 V/350 kW)
- Connectivité Android Auto^{MD} et Apple CarPlay^{MD}

Obtenez jusqu'à 11 000 \$ en incitatifs sur les véhicules électriques 2024 en stock. Comprend le rabais additionnel de Hyundai et le rabais du gouvernement du Québec.*



5 ANS 100 000 km
Garantie globale limitée^{††}

8 ANS 160 000 km
Système électrique^{†††}

hyundaicanada.com

HYUNDAI
Véhicule officiel de la LN^{MD}



[†]Offre de financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs en stock suivants : TUCSON 2025 1.6T N Line HEV à traction intégrale / IONIQ 5 2024 Preferred Long Range à un taux de financement annuel de 3,99 % / 0 %. Coût d'emprunt de 3 533 \$ / 0 \$ pour une obligation totale de 49 899 \$ / 47 487 \$. 208 / 261 versements hebdomadaires de 220 \$ / 165 \$ pour 48 / 60 mois. Acompte initial requis de 4 095 \$ / 4 495 \$. Frais de 115 \$ (droit de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur, pour les modèles dotés d'un climatiseur), frais de livraison et de destination de 2 000 \$ / 2 000 \$ et frais d'administration du concessionnaire de 599 \$ inclus. Frais d'immatriculation, assurance, RDPRM (maximum de 119,28 \$) et taxes applicables en sus pour toutes les offres de financement à l'achat et payables au moment de la livraison. ^{††}Offre de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour le KONA électrique 2025 Preferred avec ensemble Trend à un taux annuel de 4,79 %. Obligation totale de 30 331 \$. 208 versements hebdomadaires de 135 \$ pendant 48 mois sur contrat de location à montant fixe. Acompte initial de 2 195 \$ et paiement de la première mensualité requis. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Limite de 16 000 km par année; 12 ¢ par kilomètre excédentaire. Les offres de location comprennent les frais de livraison et de destination de 2 000 \$ et des frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur) et les frais du concessionnaire de 599 \$. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, RDPRM (maximum de 119,28 \$) et toutes les taxes applicables en sus. ^{†††}Les ajustements de prix correspondent à un rabais de 4 000 \$ du gouvernement du Québec sur les véhicules électriques pour les résidents admissibles et au rabais additionnel de 7 000 \$ de Hyundai sur tous les véhicules électriques 2024 en stock. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir plus de détails. L'offre est disponible pour certains véhicules électriques en stock seulement, à la location, au financement et à l'achat au comptant jusqu'au 30 avril 2025. Le rabais additionnel de 7 000 \$ de Hyundai s'applique avant les taxes. Le rabais de 4 000 \$ du gouvernement du Québec s'applique après les taxes. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Les modèles en stock pour lesquels les ajustements de prix s'appliquent peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et d'une région à l'autre. Pour plus de détails sur les modèles admissibles, rendez-vous chez votre concessionnaire Hyundai. ^{††††}Offre valide pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. ^{†††††}La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication, sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ^{MD}Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques et appellations commerciales sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. NHL, l'emblème NHL, LN^H, l'emblème LN^H, le dessin de la Coupe Stanley, et la marque sous forme de mots « Stanley Cup » sont des marques de commerce déposées, et la marque sous forme de mots « Coupe Stanley » est une marque de commerce de la Ligue nationale de hockey. © 2025 LN^H. Tous droits réservés.



Balayer pour en savoir plus

LE LAURENTIEN



BASKETBALL SCOLAIRE

VICTOIRE HISTORIQUE

À lire en page 11

La 20 toujours une priorité selon la députée
Page 4

Terminé pour Rénorégion
Page 6

9 avril 2025 • Volume 03 N° 07 • GRATUIT

Photo Gracieuseté

➤ Un média fort et reconnu

➤ Un projet en pleine expansion

➤ Un environnement où tes idées comptent !

CONSEILLER (E) EN SOLUTIONS MÉDIA

FAITES PARTIE DE L'AVENTURE ET PARTICIPEZ À L'ÉVOLUTION DES MÉDIAS DE DEMAIN !

Iranguet@lesoir.ca

publicati²ns
le soir

>1291382

BUDGET PROVINCIAL 2025-2026

Autoroute 20: toujours dans les plans du gouvernement

La députée de Rimouski et ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maité Blanchette Vézina, assure que le projet de prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski est encore une priorité du gouvernement provincial.

Annie Levasseur | alevasseur@lesoir.ca

Même si aucun investissement n'a été annoncé dans le budget 2025-2026 du gouvernement de la CAQ, le projet est toujours au Plan québécois des infrastructures (PQI).

«Nous avons mis des appels d'offres pour la conception. Il y a des choses qui ont avancé dans les dernières semaines et les derniers mois malgré que des sommes ne soient pas prévues pour cette année, notamment la mise à jour des études et la conception du pont», indique madame Blanchette Vézina.

Elle ajoute que la bonification du PQI annoncée dans le budget permettra de réaliser d'autres chantiers pour en venir à la concrétisation du projet de l'autoroute 20.

«Le rehaussement va permettre de réaliser des chantiers qui sont en cours et avancés pour qu'éventuellement l'investissement pour la 20 se fasse. Geneviève Guilbault, ma collègue aux transports, sait que c'est une priorité autant pour moi que pour Amélie Dionne», dit-elle.

Transport en commun

Concernant la demande de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent d'imposer une taxe sur l'essence pour fi-



La députée de Rimouski et ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maité Blanchette Vézina.

ment on peut avoir un financement pérenne pour un service de transport collectif plus régional», exprime Maité Blanchette Vézina.

La semaine dernière, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées à Rimouski pour demander un réseau de transport collectif interrégional. L'événement était organisé par Action populaire Rimouski-Neigette.

«Je sais qu'il y a des revendications par les partenaires du milieu pour que la régionalisation se fasse mieux. C'est une chose sur laquelle nous travaillons avec la Table régionale des élu.es municipaux du Bas-Saint-Laurent, notamment pour qu'ils puissent faire valoir leurs arguments à la ministre des Transports», affirme la députée de Rimouski.

Budget marqué par l'incertitude économique

Maité Blanchette Vézina souligne que le budget provincial est marqué par les changements commerciaux en lien avec l'administration américaine. Les priorités ont été mises en santé et en éducation ainsi que dans des secteurs stratégiques tels que les domaines forestiers et miniers.

«L'impact d'imposition des tarifs nous a guidés dans les priorités et les orientations que nous avons prises. Il y a des sommes importantes pour stimuler la création de richesse et pour soutenir les Québécois face aux défis que nous allons rencontrer. Le Québec a une bonne posture dans sa performance économique des dernières années. Ce sera quand même difficile si les tarifs sont mis en vigueur demain», conclut-elle.

ancer l'instauration d'une douzaine de nouveaux circuits de transport collectif entre les municipalités du Bas-Saint-Laurent, la députée-ministre est claire.

«Ça ne fait pas partie de nos priorités. Ceci étant, grâce à un fonds régional, nous sommes allés chercher des sommes pour que la Régie puisse embaucher un chargé de projet. C'est une chose mise en place tout récemment pour travailler avec le ministère des Transports pour voir com-



AVIS DE CONVOCATION

L'Assemblée générale annuelle
du Transport adapté
La Caravelle Inc.
se tiendra:

LE JEUDI 24 AVRIL 2025 À 19 H

Au local du CRDITED
du Bas St-Laurent
25, avenue du Parc,
Amqui, Québec, G5J 2L6

Invitation à tous les membres

Johanne Claveau,
Secrétaire-trésorier
Pour le Conseil d'administration



Le magasin-entrepôt Costco de Rimouski, toujours en construction.

Costco viserait toujours l'été pour son ouverture à Rimouski

Pressentie d'abord en mai, l'ouverture du futur magasin-entrepôt de Costco à Rimouski s'effectuerait bel et bien au cours de l'été 2025, possiblement en juillet ou en août, selon des nouvelles confirmées par Le Soir.ca d'après plusieurs sources autour du dossier.

Olivier Therriault | otherrault@lesoir.ca

En octobre, notre service des nouvelles avait aussi dévoilé cet échéancier, qui semble vouloir être respecté, bien aucune date d'ouverture n'a été confirmée au public jusqu'à maintenant. Costco doit déclencher, dans les prochaines semaines, sa vague d'embauches de personnel afin de pallier les différentes postes nécessaires au fonctionnement du magasin-entrepôt.

En se fiant aux dernières ouvertures effectuées ailleurs au Québec, entre 200 et 250 personnes devraient être engagés par Costco pour lancer les opérations à Rimouski, comprenant une vingtaine de cadres dont les salaires atteindront jusqu'à 85 000\$.

Pendant ce temps, le principal constructeur de la multinationale dans l'est du Canada, Divco, responsable du chantier de Rimouski, poursuit les travaux sur le site avec différents partenaires.

La superficie totale de Costco à Rimouski atteindra 153 000 pieds carrés, 5 000 de plus que le magasin de Lévis. En plus du magasin-entrepôt, des travaux d'asphaltage et de construction de l'essencerie doivent s'effectuer à la fonte des neiges.

De nouvelles photos aériennes du photographe Alexandre Bérubé montrent justement l'évolution du chantier sur la montée Industrielle-et-Commerciale.

Directeur de la succursale choisi?

Selon des intervenants consultés par Le Soir.ca, le directeur de la succursale Costco de Rimouski aurait déjà été choisi. Il s'agirait de Martin Byrns-Hanfield. Employé de Costco depuis 12 ans, il occupe actuellement le rôle de directeur adjoint du magasin-entrepôt de Gatineau depuis mars 2019.

ABOLITION DE POSTES

CISSS du Bas-Saint-Laurent : la députée suit la situation de près

L'abolition de postes annoncée récemment par le CISSS du Bas-Saint-Laurent est suivie de près par la députée de Rimouski et ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maité Blanchette Vézina.

Annie Levasseur | alevasseur@lesoir.ca

Cette dernière veut s'assurer que le service offert ne soit pas affecté malgré la suppression de 142 postes.

« Quand je vois des situations comme celle-là, je demande des rencontres avec le PDG du CISSS. J'en ai d'ailleurs une dans les prochaines semaines. Nous allons garder un œil très attentif à l'équilibre budgétaire et les impacts de cet équilibre sur les services aux citoyens du Bas-Saint-Laurent. C'est primordial », exprime Maité Blanchette Vézina.

La députée de Rimouski rappelle toutefois qu'il est important que les réseaux respectent les sommes qui sont octroyées au budget.

« Santé Québec a épongé une partie des manques qu'il y avait dans le budget. C'est la plus grande part des disponibilités budgétaires qui est allée à la santé et aux services sociaux. C'est une hausse dans les dernières années qui est importante. C'est certain que nous avons une croissance des dépenses qui devra ralentir. Avec la pandémie, il y a eu des sommes importantes qui avaient été injectées

dans le réseau. La croissance des dépenses va se resserrer », dit-elle.

142 postes abolis

L'abolition de 142 postes « principalement » administratifs a été annoncée par le CISSS du Bas-Saint-Laurent, le mois dernier.

Cette annonce a été présentée « comme une mesure d'optimisation » visant à rétablir l'équilibre budgétaire. Elle a été dénoncée par Syndicat du personnel de bureau, des techniciens et professionnels de l'administration du CISSS, affilié à la CSN.

La direction du CISSS a précisé qu'une centaine de ces postes sont déjà vacants et qu'elle accompagnera les personnes touchées par ces pertes d'emploi.

Inquiétude du syndicat

Le Syndicat a vivement dénoncé ces abolitions de postes et il craint que d'autres soient imposés prochainement.

« Au départ, il était annoncé qu'environ 140 postes allaient être coupés, mais au total, ce n'est pas ça du tout. Ce sont peut-être 140 coupés, mais beaucoup sont vacants. Dans notre accréditation syndicale, il y a sept postes où il y aura des supplantations. Ça pourrait être pire, mais ça amène son lot de stress et d'anxiété. Ça va aussi créer une surcharge de



Le CISSS du Bas-Saint-Laurent a annoncé une abolition de 142 postes en mars.

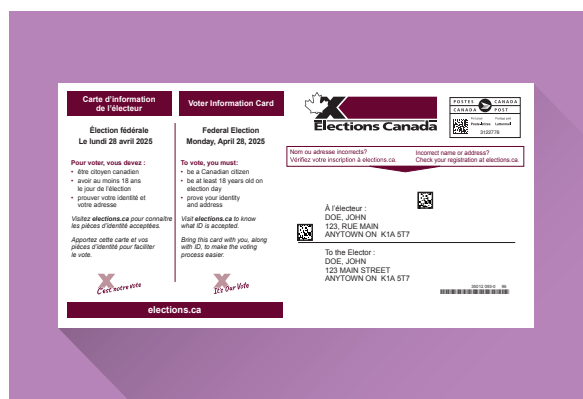
Photo archives

travail pour les autres employés qui seront touchés, parce que du moment qu'un poste est coupé, cela signifie que d'autres employés devront en faire plus. Ce sont des choses que l'on ne voit pas nécessairement à court terme, mais à moyen et à long terme on verra l'impact que ça aura », a indiqué le vice-président, Martin Bérubé, au Soir.ca, hier.

ÉLECTION FÉDÉRALE / LE LUNDI 28 AVRIL

#CestNotreVote

Avez-vous reçu votre carte d'information de l'électeur?



Elle vous indique où et quand voter.

Si vous êtes inscrit pour voter, vous devriez recevoir par la poste une carte d'information de l'électeur.



Communiquez avec Élections Canada si votre carte d'information de l'électeur :

- contient des erreurs
- n'est pas encore arrivée le 11 avril

C'est notre vote

Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote
1-800-463-6868 / elections.ca / ATS 1-800-361-8935

Elections Canada

Disparition de RénoRégion : une décision qui ne passe pas

Le préfet de la MRC de La Mitis, également maire de Price, Bruno Paradis, qui a appris la semaine dernière que le programme RénoRégion (PRR) n'était pas reconduit, s'explique mal cette décision du gouvernement provincial.

Véronique Bossé | vbosse@lesoir.ca

En effet, le PRR, qui pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible qui vivent en milieu rural à faire effectuer des travaux pour corriger les défauts majeures que présente leur résidence, n'a pas été reconduit au budget 2025-2026.

Une déclaration du Cabinet de la ministre responsable de l'Habitation, France-Élaine Duranceau, indique que le plus récent budget a nécessité que des choix difficiles soient faits.

« Le budget 2025-2026 s'inscrit dans un contexte économique complexe, marqué par des pressions tarifaires croissantes et des défis importants pour les finances publiques. Dans la recherche d'équilibre, des choix doivent malheureusement être faits et ce programme n'a pas été reconduit. On est conscient des besoins des régions dévitalisées et on travaille avec les partenaires municipaux pour stimuler la construction de logements sociaux et abordables en région. De nouveaux projets s'en viennent aux quatre coins du Québec et cela résulte du travail accompli avec les municipalités pour créer plus de logements avec le même dollar. »

Le préfet et maire, Bruno Paradis, s'interroge sur l'incapacité du gouvernement à trouver les sommes nécessaires pour ce programme.

« Ce qu'on nous dit, c'est qu'il n'est pas reconduit parce que le gouvernement doit faire des choix difficiles et ainsi de suite. De ce que je comprends, pour équilibrer le budget, ils ont dû couper, mais c'est un programme de 19M\$ sur des dépenses du gouvernement du Québec de 168.5 milliards de dollars. On ne comprend pas pourquoi nous ne sommes pas en mesure de trouver 19M\$ pour les personnes qui ont les revenus les plus faibles. »

Monsieur Paradis réitère le fait que les travaux effectués dans le cadre du PRR sont des travaux qui sont nécessaires pour la qualité de vie et la sécurité des propriétaires-occupants.



Des employés de LVL Construction au travail.

Photo courtoisie

« On parle de toiture qui peut couler, de problèmes d'électricité qui posent des risques d'incendie, de problèmes avec une fosse septique parce qu'elle contamine un puits, des travaux d'isolation, etc. Ce sont vraiment des travaux nécessaires et non du luxe. En moyenne, dans la MRC de La Mitis, on parle de 15 500 \$ par projet et sur deux ans, il est question de 73 projets qui ont été déposés. Le maximum que nous avons vu est entre 20 000 \$ et 25 000 \$ par dossier. C'est aussi un programme qui s'adresse aux gens à très faibles revenus, soit pour des gens qui ont des revenus inférieurs à 41 500 \$ pour une personne seule ou en couple. Quand un couple gagne au-dessus de 26 000 \$, le pourcentage va descendre. Si on gagne par exemple de 0 à 29 500 \$ pour une personne en couple, c'est 95%. Si on a des revenus de 41 500 \$, on n'a alors droit qu'à 20% de subventions. »

La valeur du logement ne peut pas non plus excéder 150 000 \$.

« Vous comprendrez qu'avec l'augmentation-marchande des maisons dans la région après la COVID, cela fait en sorte que de moins en moins de ménages sont en mesure de s'inscrire à ce programme. »

Donner une voix aux moins bien-nantis

Le maire de Price est aussi d'avis que si les personnes à très faibles-revenus des régions écopent de la sorte, ce n'est pas un hasard.

« Je pense que notre poids politique dans les différents gouvernements est de moins en moins grand. Il est aussi question de couper dans des programmes qui s'adressent à des personnes qui n'ont pas nécessairement de porte d'entrée au gouvernement, qui n'ont pas de voix pour eux souvent. Ça fait que c'est plus facile : ça crie moins fort. Je pense que c'est pour ça aussi que les élus municipaux tiennent à parler d'eux, pour démontrer que leurs besoins sont nécessaires et que d'y répondre c'est tout aussi nécessaire et fondamental, surtout quand il est question de montants aussi dérisoires quand on regarde l'ensemble du budget gouvernemental. »

Le coordonnateur d'Action Populaire Rimouski-Neigette, Michel Dubé, ajoute sa voix à celle du maire.

« C'est un programme qui venait soutenir la vitalité de notre région et qui soutenait les personnes les plus démunies. C'est vraiment ridicule comme décision et je suis content de voir la réaction de Bruno Paradis. Il n'y va pas de main morte et sachant qu'il est aussi président de la Table régional des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent, c'est bon de le voir aller. »

« Je me demande comment Maïté Blanchette Vézina compte défendre cette décision de son gouvernement, mais qu'il s'agit vraiment d'un frein à la vitalité des communautés rurales. On s'attaque directement aux populations les plus démunies. En plus, ça risque d'emmener d'autres conséquences, par exemple pour nos quincailleries et nos entreprises de construction. On se tire carrément dans le pied en suspendant ce programme. »

UN CANDIDAT FORT
CANADA

ALEXANDER
REFORD

Rimouski - La Matapédia

Engagé
—
Passionné
—
Déterminé

Pour développer
notre région ensemble !

Alexander Reford

alexanderreford.com

alexander__reford

ÉLECTION 28 AVRIL

— vote par anticipation 18-21 avril —

Depuis plus de trente ans, j'ai donné cœur et âme au Jardins de Métis et son développement.

Je souhaite maintenant vous offrir cette même passion et détermination pour notre région.

Avec votre soutien, je serai au cœur des décisions pour notre région.

UN CANDIDAT FORT
CANADA

Autorisé et payé par Claude Larochette, Agent officiel.
1-231-1848

Écoquartier : CMétis fait le point

Comme le comité de copilotage du projet d'Écoquartier de Rimouski confirmait récemment que le projet verrait bel et bien le jour malgré le refus du conseil municipal de Rimouski de soutenir financièrement le projet de CMétis, l'organisme à but non lucratif fait le point sur ses démarches.

Véronique Bossé | vbosse@lesoir.ca

L'adjointe à la direction de CMétis, Annabelle Gagné, rappelle que le président-directeur général de l'organisme, Philippe Dufort, avait rapidement nommé l'intention de son organisation de présenter un nouveau montage financier à la Ville de Rimouski. «La demande d'aide financière était une proposition que la Ville avait faite. On nous avait bien dit que ce n'était pas comme ça que c'était fait d'habitude, mais on nous avait invités à la soumettre quand même pour avoir l'apport du conseil municipal. Pour nous, c'était une première version. Ça n'a pas fonctionné avec le conseil, donc nous allons soumettre un nouveau montage financier, parce que l'on considère toujours que le projet a lieu d'être à Rimouski et nous allons continuer à travailler avec la Ville dans ce sens», relate madame Gagné.

Pour ce qui est de l'échéancier, CMétis prévoit désormais débiter les travaux de l'Écoquartier rimouskois en 2026, plutôt qu'en 2025.

Du côté du comité de copilotage du projet d'Écoquartier de Rimouski, l'adjointe à la direction de CMétis rapporte qu'un courriel a été transmis à ses membres pour les rassurer. «C'est d'ailleurs ce courriel qui a initié la publication Facebook du 26 mars. Il avait pour but de rassu-



Des employés de LVL Construction au travail.

Photo courtoisie CMétis

rer les comités citoyens et de leur faire savoir que l'on comptait encore aller de l'avant avec le projet et qu'on allait travailler avec la Ville pour trouver une entente du côté du financement.»

Évolution à Métis-sur-Mer

Annabelle Gagné ajoute qu'en raison de l'évolution du dossier concernant l'écoquartier de Métis-sur-Mer, l'équipe de CMétis a choisi de mettre sur pause les démarches à Rimouski. «Avec la situation qui se passe à Métis-sur-Mer où il y a une certaine opposition citoyenne en lien avec le règlement d'emprunt et depuis la nouvelle du refus à Rimouski, nous avons mis en pause les démarches à Rimouski, le temps de se concentrer sur l'évolution à Métis-sur-Mer.»

Madame Gagné précise que la proposition financière retravaillée n'a pas encore été conçue, mais que s'il y a des délais, ce n'est pas parce que le projet d'Écoquartier de Rimouski est en péril: c'est parce que CMétis concentre présentement ses efforts à Métis-sur-Mer.

Les éléments au cœur du projet

Finalement, madame Gagné souhaite remettre de l'avant les éléments au cœur du projet d'écoquartier. «Je pense qu'il faut se rappeler que même s'il y a des projets de construction à Rimouski, on est encore dans un taux d'inoccupation qui est très bas. Oui, les nouveaux chantiers aident pendant la crise du logement, mais il y a beaucoup de logements privés, qui sont au prix courant alors que la ville a grand besoin de logements abordables et c'est ce qui était prévu dans le projet d'Écoquartier de Rimouski.»

Elle ajoute que la partie «éco» du quartier constitue aussi un aspect non négligeable du projet. «Je pense aussi que l'aspect d'éléments d'écoconstruction qu'on va mettre de l'avant et l'affiliation avec le Créneau d'excellence en écoconstruction du Bas-Saint-Laurent feront que le projet d'Écoquartier de Rimouski sera une vitrine des meilleures pratiques en écoconstruction. En plus, il impliquera la communauté locale par le biais des comités citoyens, ce qui permettra de réfléchir ensemble à ce projet pour créer un milieu de vie bienveillant, qui met de l'avant le partage, l'entraide et où de multiples générations se côtoieront.»



CHOISISSEZ UNE ENTREPRISE QUÉBÉCOISE

Parce qu'on est fier de **notre impact sur l'économie locale**. Parce qu'on fabrique des produits et qu'on crée des emplois ici.

On est **PLUS** que des **MÉDICAMENTS**.



JAMP

GROUPE PHARMA

©2025 CORPORATION JAMP PHARMA - Tous droits réservés.




Mercredi 9 avril 2025 | 7

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Yves-François Blanchet s'arrête à Rimouski

Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, s'est arrêté à Rimouski dans le cadre d'une tournée au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie. Il s'est entretenu avec le recteur l'UQAR, François Deschênes.

Annie Levasseur | alevasseur@lesoir.ca

Le bloquiste était accompagné de son candidat dans Rimouski-La Matapédia, Maxime Blanchette-Joncas, et de celui dans Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, Alexis Deschênes. Il a parlé de science et de recherche avec le recteur de l'institution d'enseignement.

«C'est une belle occasion d'enrichir le réseau des universités du Québec, c'est une belle occasion de déployer des moyens en termes de ressources et de manières de renforcer la connaissance et la science dans les régions du Québec. Je suis enthousiasme à la suite de la rencontre avec le recteur Deschênes et je vais essayer de rencontrer d'autres recteurs parce que c'est fondamental lorsqu'on parle de soutenir les régions du Québec dans ce qu'elles ont de plus moderne», mentionne Yves-François Blanchet.

Nouvelle circonscription et logement

Monsieur Blanchet a confiance en la réélection pour un troisième mandat de son candidat, Maxime Blanchette-Joncas, dans la nouvelle circonscription de Rimouski-La Matapédia. Ce dernier affronte le libéral Alexander Reford et la conservatrice Nancy Joannette. Le chef du Bloc québécois s'inquiète toutefois de la perte d'un élu dans l'Est-du-Québec.

«C'est un cercle vicieux. Moins il y a de comtés, moins il y a de poids et moins il y a de poids, plus ça s'en va vers les grands centres. C'est une situation qu'il faut inverser. C'est un enjeu intéressant d'avoir un territoire nouveau. Avec La Matapédia qui s'ajoute au comté de Maxime et le travail que Kristina Michaud y a fait, ça va très bien», exprime-t-il.

Concernant le manque de logements dans la région, le chef bloquiste affirme qu'il faut citer Rimouski en exemple.

«Rimouski est la preuve que ça peut se faire et que ça peut se faire vite. Je trouve ça exceptionnel. Ça fait longtemps que je suis une sorte d'apôtre de l'idée de développer le logement étudiant qui est le moins cher par usager. Pour moins d'argent et en moins de temps, tu loges plus de gens et tu réduis la pression sur le parc locatif des milieux urbains à travers tout le Québec. Rimouski est en train de devenir un modèle et le fait en amont des autres avec succès», dit-il.

Économie locale

Yves-François Blanchet croit que l'économie de la région passe par les sciences de la mer et que l'industrie de la pêche doit s'adapter face aux tarifs américains.

«Profitons-en pour aller chercher des secteurs, profitons-en pour travailler à des transferts technologiques pour qu'il y ait des entreprises qui puissent davantage exporter vers de nouveaux marchés étrangers dans une perspective d'être moins dépendant de l'économie américaine. Accordons une attention particulière aux pêches qui, de façon plus massive, monte de plus en plus haut dans le fleuve», souligne-t-il.



Le chef du Bloc québécois, Yves-François Blanchet, accompagné de deux de ses candidats, Alexis Deschênes et Maxime Blanchette-Joncas.

Photo Annie Levasseur

Produire des plants forestiers pour le reboisement

Plus qu'un emploi!

PÉPINIÉRISTE – emploi occasionnel
25,95 \$/l'heure*

Pépinière forestière de Sainte-Luce
(Bas-Saint-Laurent)

Période d'emploi
Avril à novembre

Postulez
Québec.ca/emploispépinières
418 739-4819

*comprenant une majoration de 6,5 %, pour compenser certaines conditions de travail non applicables

Votre gouvernement

Québec

CATHÉDRALE DE RIMOUSKI

MESSE À TOUS LES DIMANCHES: 11 H

VOUS OU VOS PROCHES QUI AVEZ ÉTÉ BAPTISÉS, MARIÉS ET QUI VOULEZ VOS FUNÉRAILLES À LA CATHÉDRALE, TOUT EST POSSIBLE.

POUR INFOS:
418-724-4545



>1288432

Quatre écoles pourraient perdre des classes

Le Centre de services scolaire des Monts-et-Marées (CSSMM) amorce les étapes de consultation publique préalables à la modification de l'acte d'établissement de quatre écoles de son territoire qui pourraient ainsi perdre des classes.

Alexandre D'Astous | adastous@lesoir.ca

La directrice générale du CSSMM, Marie-Pierre Guénette, explique que l'acte d'établissement d'une école doit être modifié chaque fois qu'on prévoit enlever ou ajouter une classe dans une école.

« Dès qu'il y a des portions du préscolaire ou du primaire qui ne sont pas offertes, on doit modifier l'acte d'établissement », précise madame Guénette.

Les écoles touchées sont celles de Baie-des-Sables, Saint-Adelme, Saint-Léandre et Saint-Tharcisius pour le niveau préscolaire à Saint-Adelme, Saint-Tharcisius et Baie-des-Sables (en plus des 1^{ère}, 2^e et 3^e année) et de la 1^{ère} à la 6^e année du primaire à Saint-Léandre.

À noter qu'un acte d'établissement ne dure qu'une année et que pour les modifier, il est obligatoire de tenir une consultation publique.

Une cueillette d'information

« Dans certaines écoles, le nombre d'inscriptions pour la prochaine année est insuffisant pour maintenir une classe de préscolaire. C'est pour cela qu'on tient des consultations publiques. La situation peut changer. Surtout pour le préscolaire où des parents pourraient avoir omis d'inscrire leur enfant. Ça fait partie de ce qu'on veut savoir avec ces consultations », souligne madame Guénette.

La consultation sert aussi à demander aux parents où ils souhaitent que leur enfant aille à la maternelle s'il n'y a pas assez d'inscriptions pour avoir une classe dans leur municipalité.

Du 30 avril au 21 mai

Les consultations publiques se tiendront le 30 avril à Baie-des-Sables, 6 mai à Saint-Adelme, 13 mai à Saint-Léandre et 21 mai à Saint-Tharcisius.

La décision de modifier ou non un acte d'établissement pour l'année scolaire 2025-26 sera prise le 25 juin.

Regroupements de conseils d'établissement

Par ailleurs, madame Guénette indique que le processus de regroupement des conseils d'établissement autorisés le 18 mars par le conseil d'administration est enclenché. Rappelons que le conseil a autorisé le regroupement des conseils d'établissement suivants: M^{er} Belzile de Saint-Ulric, Assomption de Baie-des-Sables et Saint-Léandre; Noël-Fortin de Saint-Luc et Saint-René-Goupil; Sainte-Félicité, Le Marinier de Les Méchins et Émile-Dubé de Saint-Adelme; Saint-Rosaire et Polyvalente Forimont de Causapscal; Sainte-Marie et Polyvalente de Sayabec; Saint-Damase – La Volière de Saint-Noël et Soeur-

Rachel-Fournier de Saint-Moïse, ainsi que les centres d'éducation aux adultes de Matane et de la Vallée.

« On doit d'abord faire un cadre de référence. Nous avons une bonne idée de ce qu'on va mettre dans nos cadres de référence. Nous sommes en discussion avec nos conseils d'établissement pour connaître leurs besoins. C'est sûr qu'on va passer par un changement de nom d'établissement puisque ça prend un seul nom d'école avec plusieurs bâtiments. Il peut y avoir des noms pour chacun des pavillons. Ensuite, il va falloir faire les règles de régie interne du nouveau conseil d'établissement. Chaque conseil peut être composé de 8 à 20 personnes. Il faut décider si on veut réserver des sièges pour chacune des municipalités impliquées. Les municipalités veulent être représentées au conseil d'établissement », affirme madame Guénette.

La question des budgets

L'autre point à régler, c'est celui des budgets. « Un conseil d'établissement, ça veut dire un acte d'établissement et un seul budget pour deux ou trois écoles. Il faut déterminer comment on va se partager les services de façon équitable ».

Les actes d'établissement de ces écoles devront tous être modifiés puisque ça deviendra une école avec plusieurs bâtisses. Une première rencontre entre la direction du CSSMM et ses conseils d'établissement regroupés est prévue le 11 avril.

Moratoire jusqu'en 2027

Par ailleurs, les administrateurs du conseil d'administration du CSSMM ont décrété un moratoire sur les fermetures d'écoles. Ainsi, aucune nouvelle fermeture ne sera décidée avant le 1^{er} juillet 2027.



Photo courtoisie



AVIS PUBLIC

PROGRAMME ANNUEL DE GESTION DE LA VÉGÉTATION

Chaque année, le CN est tenu de contrôler la végétation sur ses emprises. La gestion de la végétation contribue à diminuer les risques d'incendies et à améliorer l'efficacité des inspections le long de la voie. Le programme de désherbage n'est pas mis en œuvre pour des raisons esthétiques.

Afin d'assurer la sécurité de l'exploitation ferroviaire, le CN effectuera son programme annuel de désherbage le long de ses voies au Québec. Un professionnel accrédité (Davey Tree Expert Company of Canada, Ltd., 1 800 465-6367) appliquera des herbicides sur les voies et autour de celles-ci (principalement le long de la zone de ballast/gravillonnée de 24 pieds). Toutes les distances de retrait concernant l'épandage des produits – notamment à proximité des habitations, des milieux aquatiques et des sites municipaux d'approvisionnement en eau – seront respectées.

Le CN utilise uniquement des herbicides qui sont approuvés pour l'utilisation au Canada et dans la province où ils seront appliqués.

Le programme devrait se dérouler de mai à octobre 2025.

Le corridor ferroviaire du CN est une propriété privée dont l'accès au public (en dehors des endroits prévus à cet effet) ainsi que toute activité, incluant la cueillette de végétaux, y sont strictement interdits en tout temps, et ce, en conformité avec la Loi sur la sécurité ferroviaire de Transports Canada.

Consultez le site www.cn.ca/vegetationfr pour plus de renseignements, ou contactez la ligne de renseignements généraux du CN, à contact@cn.ca ou au 1 888 888-5909.

CN.CA

CLUB DE TIR DU BAS-SAINT-LAURENT

40 ans pour la sécurité des utilisateurs d'armes

Le Club de tir du Bas-Saint-Laurent, situé à Saint-Anaclet, célébrera son 40^e anniversaire le 9 avril. Les activités se déroulent toujours avec l'objectif de promouvoir la sécurité des utilisateurs d'armes à feu.

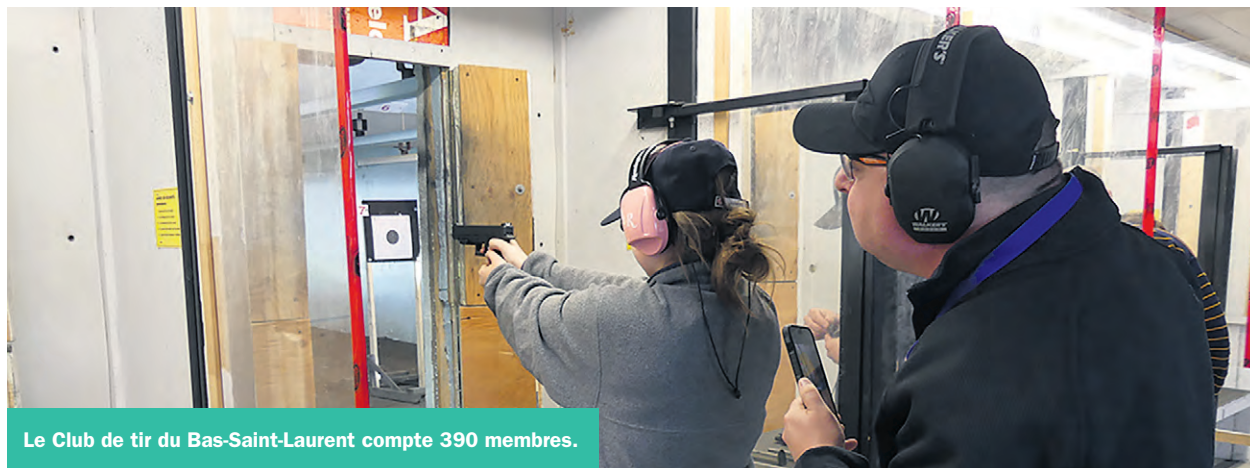
Annie Levasseur | alevasseur@lesoir.ca

Créé en 1985, le club bas-laurentien accueille des chasseurs et des amateurs de tir, mais également des membres des Forces armées canadiennes, des policiers de la Sûreté du Québec et de la GRC ainsi que des agents correctionnels.

« Nous sommes là pour que les gens n'aillent pas tirer n'importe où. Ici, c'est un environnement sécuritaire. Le contrôleur des armes à feu s'organise pour que ce le soit », indique le directeur général du club, Jacques Pothier.

Monsieur Pothier dirige l'endroit depuis 6 ans. Il éprouve une grande fierté de constater que le club perdure. Les installations, accessibles à l'année, comprennent deux champs intérieurs de tir au pistolet, des champs de tir à la carabine et pour le pigeon d'argile ainsi qu'un aménagement pour le tir à l'arbalète. « Nous avons de belles installations. Tous ceux qui viennent nous disent que nous avons une très belle organisation. Les membres viennent principalement pour le tir sportif et le tir pour la chasse », explique le directeur général.

Le Club de tir du Bas-Saint-Laurent est aussi un lieu rassembleur pour plusieurs qui le fréquentent pour socialiser. Le vice-président, Harold Malenfant, est membre depuis



Le Club de tir du Bas-Saint-Laurent compte 390 membres.

Photo courtoisie

huit ans. « J'aime beaucoup faire du tir sportif. Je suis aussi un chasseur. Nous sommes bien installés. Je travaille fort pour garder les lieux propres et c'est plaisant quand les visiteurs nous disent que nous avons un beau club », dit-il.

Festivités

Pour souligner le 40^e anniversaire du Club de tir du Bas-Saint-Laurent, des activités sont prévues, dont une journée portes ouvertes le 7 juin. Un tournoi tir à la carabine pour les chasseurs et des compétitions de pistolet pour les membres seront aussi organisés au cours de l'année.

« L'an dernier, nous avons eu presque 500 personnes pour notre journée portes ouvertes. Les gens s'intéressent au tir. Ils veulent en faire l'essai », souligne Jacques Pothier.

Près de 400 membres

Le club compte 390 membres. Ces derniers ont accès aux installations ainsi qu'aux activités et ils peuvent avoir des invités.

« L'an passé nous étions à 480 membres, mais un club a été ouvert à New Carlisle. Il y a aussi des clubs à Rivière-du-Loup et à Matane. Nous avons quand même des gens de partout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie », exprime monsieur Pothier.

Le Club de tir du Bas-Saint-Laurent est ouvert du mercredi au dimanche, de 8 h à 17 h. Plus de détails sont disponibles sur la page Facebook « Club de tir du Bas-St-Laurent ».

TROIS AMIS ORGANISENT UNE SOIRÉE SPÉCIALE

Un hommage pour l'homme fort Denis Chassé

Un hommage sera rendu à l'homme fort Denis Chassé, au début du mois de septembre, à Rimouski. Trois de ses amis avec qui il s'entraînait organisent une soirée d'activités qui inclura une compétition de dynamophilie.

Annie Levasseur | alevasseur@lesoir.ca

Le Rimouskois est décédé en janvier dernier à l'âge de 75 ans. L'enseignant au Cégep de Rimouski a aussi été entraîneur de conditionnement physique à Santé 2000 Le Club et au centre d'entraînement CMS. Il a été champion canadien en haltérophilie à 12 reprises. « Denis était pour nous un ami, un mentor et un partenaire d'entraînement. L'événement que nous allons faire en est un auquel Denis aurait beaucoup aimé participer. Nous allons regrouper le sport, une journée entre amis et un repas. C'est tout ce qu'il aimait », exprime un ami de Denis Chassé, Julien Rioux.

Ce dernier ainsi que Mathieu Villeneuve et Philippe St-Cyr ont décidé d'organiser cet hommage. La date précise reste à confirmer.

« Denis n'a pas eu de service religieux, donc cette journée fera office de dernier hommage. Comme les compétitions en dynamophilie, "powerlifting", ont été très présentes dans sa vie jusqu'à la toute fin, ce sera mis en valeur. Ce sera une soirée complète qui lui sera dédiée pour lui dire un dernier Adieu. Son urne sera sur place pour ceux qui voudraient se recueillir », explique monsieur Rioux.

Compétition de haut niveau

Les organisateurs promettent une compétition de haut niveau en soulevé de terre, la discipline favorite de Denis Chassé.

« Ce sera sous invitation. Nous nous attendons à avoir des noms assez connus de calibre mondial. Mathieu Villeneuve et moi organisons des compétitions sportives depuis 10 ans et Denis a toujours été là pour nous aider. Philippe St-Cyr a souvent participé en tant qu'athlète. C'était naturel pour nous d'organiser ça. Ça deviendra probablement une classique annuelle », affirme Julien Rioux.

Il y voit aussi l'occasion de relancer les compétitions en dynamophilie à Rimouski. « Depuis la COVID, nous en avons organisé seulement une alors qu'avant c'était deux à trois par année. C'est un sport très populaire et c'est un succès à chaque événement. Celui-ci sera le plus gros des 15 dernières années en termes d'organisation, de calibre et de capacité d'accueil pour les spectateurs », ajoute-t-il.

Soirée festive

Toute la population est invitée à cette soirée hommage qui se verra festive. « Peu importe la sphère de sa vie pour laquelle les personnes ont connu Denis, nous invitons tout le monde », exprime Julien Rioux.

Les trois organisateurs sont toujours en attente de confirmations. Les détails seront dévoilés en juin. D'ici là, il est possible de s'inscrire pour la compétition de soulevé de terre ou de proposer un hommage qui sera lu pendant la cérémonie en écrivant à l'adresse hommage.denis.chasse@gmail.com.

Centre multisport: construit d'ici la fin 2027

La Ville de Rimouski tenait un point de presse le jeudi 3 avril en après-midi afin de confirmer la construction d'un centre multisport au complexe sportif Guillaume-Leblanc d'ici la fin de l'année 2027, confirmant du même coup que la Ville va de l'avant avec le projet.

Véronique Bossé | vbosse@lesoir.ca

Ainsi, le futur centre multisport comportera trois plateaux permettant la pratique du soccer à onze joueurs se divisant en trois terrains de soccer à sept joueurs et d'une piste de course intérieure de trois corridors. Les installations permettront d'accueillir des clubs sportifs de plusieurs disciplines: le football, le baseball, le golf, l'ultimate frisbee, le soccer, le rugby, l'athlétisme et le triathlon, tout en offrant un lieu libre d'accès aux citoyennes et citoyens pour la pratique de la marche et de la course à pied.

«C'est un projet qui correspond aux besoins qui ont été exprimés par les organismes ces dernières années et qui a été largement demandé par la population rimouskoise», indique le maire de Rimouski, Guy Caron.

Le maire de Rimouski rappelle que pour le moment, une enveloppe de 21,5M\$ est prévue pour la réalisation des installations du centre, dans le cadre du Plan quinquennal d'immobilisations de 2025 à 2027. Toutefois, puisque le prochain programme quinquennal d'immobilisations sera présenté en juin, il est possible que ce montant soit bonifié. « Cette bonification du montant de 21,5M\$ dépendra de notre démarche de recherches de partenaires. On réitère donc, par la présente, notre appel à de potentiels partenaires », conclut Guy Caron.



Le maire de Rimouski, Guy Caron et la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Karine Desrosiers.

Photo: Véronique Bossé

Madame Desrosiers précise qu'un Programme fonctionnel et technique du projet a été conçu, mais qu'il faudra l'optimiser de sorte que l'enveloppe budgétaire soit respectée.

Échéancier du projet

Le directeur du Service de génie et environnement, Rémi Fiola, a pour sa part détaillé les prochaines étapes du projet.

« Au cours des dernières semaines, nous avons fait des validations pour savoir de quelles façons des stades de cette ampleur ont été bâtis ailleurs au Québec et surtout savoir le mode de sollicitations qui avait été choisi. Nous en sommes arrivés à deux constats, que ça ne peut pas être fait selon ce qu'on appelle l'ingénierie traditionnelle et que la majorité des projets ont été déployés selon le principe de conception-construction. C'est sur cette base qu'on travaille maintenant le projet. »

Préciser les besoins

La mise à jour du dossier s'inscrit d'ailleurs dans la foulée d'une rencontre entre différents intervenants de l'équipe municipale et certains organismes pour préciser les besoins plus techniques pour le bâtiment.

«C'était très important pour nous, depuis le début de consulter les organismes et de les impliquer dans le projet. Je vous rappelle qu'on travaille sur ce dossier avec eux depuis 2018. On avait consulté à l'époque tous les utilisateurs potentiels du futur centre pour connaître leurs besoins. Maintenant, on raffine les besoins », explique la directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Karine Desrosiers.

- Mai 2025 : réalisation d'un devis de performance pour le bâtiment ;
- Septembre 2025 : préqualification et processus d'appel d'offres ;
- Décembre 2025 : octroi du contrat ;
- Avril 2026 : début des travaux ;
- Septembre 2027 : fin des travaux ;
- Fin 2027 : inauguration et ouverture du centre multisport.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL

Sélect: victoire historique en basketball

L'équipe masculine de basketball juvénile D2 de l'école Paul-Hubert a remporté, dimanche, le championnat provincial scolaire qui avait lieu à Sherbrooke. Il s'agit d'une première pour le programme de basketball rimouskois.

Annie Levasseur | alevasseur@lesoir.ca

En terminant deuxième de sa section pendant la saison régulière, le Sélect était qualifié pour le quart de finale du championnat provincial, match qu'il a remporté par la marque de 99 à 48. « La demi-finale était contre les premiers de l'autre section qui n'avaient pas perdu de l'année, l'école secondaire du Triolet. C'était l'équipe locale. Nous perdions de quelques points et nous avons réussi à revenir. La finale était contre Shawinigan, l'équipe numéro un de notre section qui a les trois athlètes qui sont les meilleurs marqueurs de la ligue », indique l'entraîneur-chef de l'équipe juvénile Sélect, Tommy Roy.

Après avoir tiré de l'arrière pendant une grosse partie du match, les Rimouskois ont réussi à égaliser le pointage dans les trois dernières minutes et à prendre les devants pour finalement gagner par trois points. « Les gars capotaient et sautaient dans les airs en pleurant. Toutes les familles de nos joueurs étaient là donc tout le monde s'est sauté dans les bras. C'était assez émotif comme fin de matchs », exprime l'entraîneur.

Vers la victoire

Pendant toute la saison, l'équipe juvénile a travaillé fort pour remporter ce championnat. Tommy Roy est fier de ses joueurs au lendemain de la victoire.



L'équipe juvénile masculine D2 de l'école Paul-Hubert est championne provinciale.

Photo courtoisie

«Entre viser quelque chose et le faire, il y a quand même un écart. Les gars y croyaient, mais on dirait qu'il ne le réalisait pas. Les joueurs ont tellement bien répondu mentalement et cognitivement. En demi-finale et en finale, nous perdions en deuxième demie. Les gars sont restés concentrés et ils sont revenus. Même si nous sommes dans les équipes favorites, il faut gagner les matchs », dit-il.

Étant également entraîneur-cadre du programme sport-études à l'école Paul-Hubert, Tommy Roy voit cette victoire comme un pas dans la bonne direction pour l'avancée du basketball à Rimouski. « Ça fait neuf ans que nous travaillons fort à développer nos jeunes autant au masculin qu'au féminin. Oui, je suis

content pour l'équipe, mais ça nous rend encore plus fiers de mettre le programme rimouskois de l'avant », affirme-t-il.

Fin de parcours Sélect

Cette victoire marque la fin du parcours Sélect pour huit athlètes qui termineront leurs études secondaires cette année. Cinq jeunes de quatrième secondaire seront de retour avec l'équipe juvénile l'an prochain. « Nous avons aussi trois autres joueurs de quatrième secondaire qui pratiquent avec nous tous les jours. Ils jouent dans une équipe de division 3, mais ils pratiquent avec nous pour se développer », Les attentes donc seront encore élevées envers les jeunes rimouskois la saison prochaine.

En souvenir



**Madame
Sylvie Pineault**

Il y a un an que tu es partie. Ton départ a laissé en nos cœurs une plaie profonde, un grand vide, une présence qui demeure irremplaçable. C'est difficile de se passer d'une personne aussi exceptionnelle que toi.

Tu nous manques tellement. Nous ne t'oublierons jamais, puisses-tu toujours veiller sur nous.

Ton époux Carol

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de madame Sylvie Pineault décédée le 12 avril 2024. Madame Pineault était l'épouse de monsieur Carol Lebel.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

EN SOUVENIR



**Madame
Gisèle Roy**

C'est avec beaucoup de peine que nous t'avons vu partir sans pouvoir rien faire pour te retenir. Il y a un an que tu nous as quittés, le temps pourra s'enfuir, mais n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. C'est difficile de se passer d'une personne aussi exceptionnelle que toi. Nous pensons à toi très souvent. Tu es notre ange gardien. De là-haut, continue à veiller sur nous.

Ton époux et tes enfants

Prenons quelques instants pour nous remémorer le souvenir de madame Gisèle Roy décédée le 14 avril 2024. Madame Roy était l'épouse de monsieur Robert St-Pierre, la mère de Valérie, Brian (Marie-Eve Chabot) et Mathieu.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à la famille, en pensée, en ce jour de souvenir.



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



**Madame Thérèse
Boucher Rioux**
1930 - 2025

Au Centre d'hébergement de Rimouski le 24 mars 2025, est décédée à l'âge de 94 ans et 4 mois madame Thérèse Boucher, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Richard Rioux, fille de feu monsieur Jean Boucher et de feu madame Rose Simard.

La famille recevra les condoléances le vendredi 11 avril de 10 h à 14 h 30, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Boucher aura lieu le vendredi 11 avril à 14 h 30 en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et l'inhumation aura lieu aux Jardins commémoratifs Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Lucie (Lionel Marquis), Michel (Chantal Lepage), Diane (Serge Goyette), Pierre et Caroline (Stéphan Ouellet), ses petits-enfants : Katerine Marquis (François-Xavier Mauppin), Anik Marquis (Mathieu D'Amboise), Raphaël Goyette (Stéphanie Paz-Lamarque), Simon Goyette (Rachel Brideau), Camille Ouellet (Marc-Antoine Viens) et Élodie Ouellet (Vincent Lalonde), ses arrière-petits-enfants : Vincent, Samuel, Jérôme, Félix, Émile, Henri, Gabriel, Sofia, Manuel et Olivia, ses belles-soeurs de la famille Rioux, ses neveux, nièces et amis-amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre d'hébergement de Rimouski pour le département de Psychogériatrie par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.fondationchrr.com

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse aux membres du personnel du 4^e étage du Centre d'hébergement de Rimouski pour leur dévouement exceptionnel et leur bienveillance à l'égard de notre mère.

Les enfants et la famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Monsieur Sylvain Rioux
1956 - 2024

À la Maison Marie-Élisabeth le 6 décembre 2024, est décédé à l'âge de 68 ans et 8 mois monsieur Sylvain Rioux, demeurant à Rimouski, natif de Saint-Charles-Garnier, conjoint de madame Francine Tremblay, fils de feu monsieur Louis-Joseph Rioux et de feu madame Électa Lapointe.

La famille recevra les condoléances le samedi 12 avril à compter de 14 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de monsieur Rioux aura lieu le samedi 12 avril à 16 h en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Francine, ses beaux-enfants : Sébastien Gagné (Ève Dégarie), Pascal Gagné et Karine Gagné (Hugues Crucifix), ses petits-enfants : Maïté, Mathilde, Isabella et Éléonore, ses frères et ses soeurs : Yolande (André Brunet), Roger, Michel (Yolande Lavoie), Marcel (Marie-France Audet), Jacynthe, Françoise (Jean-Claude Paquet), Nicole (Alain Claveau), Hélène (Jean-Marie Gagnon), Jacqueline, Lise (Marc Boucher) et Carole (Sylvino Morga), ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Tremblay, ses neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ses amis-amies. Il était également le frère de feu Denise (Julien Bujold).

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Marie-Élisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci pour vos témoignages de sympathie. Un remerciement tout particulier s'adresse aux docteurs Alexandra Barrette et Geneviève St-George ainsi qu'à l'équipe de la Maison Marie-Élisabeth et du personnel du département d'Oncologie de l'Hôpital de Rimouski pour leurs bons soins.

Francine et la famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

Avis de décès et remerciements



Madame Cécile Samson
1930 - 2025

À l'Hôpital régional de Rimouski le 24 février 2025, est décédée à l'âge de 94 ans et 9 mois madame Cécile Samson, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Georges St-Laurent, fille de feu monsieur Roméo Samson et de feu madame Marie-Anne Fournier.

La famille recevra les condoléances le vendredi 11 avril, de 19 h à 21 h, ainsi que le samedi à compter de 9 h, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Les funérailles seront célébrées le samedi 12 avril à 10 h 30 en la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Sylvie (Sylvain Gagnon), Dianne (Patrick Galarneau), Louis (Raymonde Gagnon) et Andrée (Mario Bouillon), ses petits-enfants : Simon, Julien, Jean-Philippe, Louis-David, Elise, Jason, Alexandre, Etienne, Samuel et Eve-Amélie, ses arrière-petits-enfants : Léonie, Charlie, Arnaud, Laurier et Alfred, ses belles-soeurs Lucille, Marielle et Lise, ses neveux et ses nièces, ainsi que de nombreux parents et amis-amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org

La sympathie que vous nous témoignez lors du décès de Cécile nous est d'un grand réconfort. Nous en gardons un souvenir ému. Un remerciement tout particulier s'adresse à la docteure Geneviève Drapeau, au personnel du 2C de l'Hôpital, du CLSC de Rimouski et du Manoir Les Générations pour leurs bons soins.

La famille



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbsl.com

**Sincères
condoléances
aux familles
éprouvées**

LE LAURENTIEN



Trouver
l'avis de décès
d'un être
cher ici

Avis de décès et remerciements



Madame Juliette Gendreau Michaud
1936 - 2025

Au Manoir Les Générations le 28 mars 2025, est décédée à l'âge de 89 ans et 2 mois madame Juliette Gendreau, demeurant à Rimouski, épouse de feu monsieur Richard Michaud, fille de feu monsieur Joseph Gendreau et de feu madame Julie Lavoie.

La famille recevra les condoléances le vendredi 25 avril à compter de 13 h, à l'église de Saint-Pie-X située au 375, avenue de la Cathédrale à Rimouski. Les funérailles seront célébrées le vendredi 25 avril à 14 h en l'église de Saint-Pie-X et de là au mausolée Saint-Germain de Rimouski.

Elle laisse dans le deuil son fils Mario, sa belle-soeur Suzanne Belzile, ses beaux-frères et ses belles-soeurs de la famille Michaud, ses neveux, nièces et ses amis-amies. Elle était également la mère de feu Michel Michaud et la soeur de feu Albert, feu Maurice, feu Gérard, feu Wilfrid, feu Romuald, feu Charles-Émile, feu Laurence, feu Sr Thérèse, feu Flavie, feu Louis et de feu Stanislas.

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien.

Mario et la famille



418 722-7044
286, St-Jean-Baptiste Ouest,
Rimouski
www.cfbssl.com

Avis de décès



Joseph-Marie Dufour
1941 - 2025

À l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, le 25 mars 2025, est décédé à l'âge de 83 ans et 8 mois monsieur Joseph-Marie Dufour, conjoint de Sylvie Auclair et fils de feu dame Marguerite-Marie Côté et de feu monsieur Joseph-C Dufour. Il demeurait à Québec et était originaire de Causapscal.

La famille recevra les condoléances, en présence du corps, à la Coopérative funéraire des Deux Rives - Centre funéraire du Plateau, 693, avenue Nérée-Tremblay, Québec G1N 4R8

le vendredi 18 avril 2025, de 9 h à 11 h 45. Une liturgie de la parole sera célébrée au salon le même jour à 12 h. La mise en terre sera faite ultérieurement, en présence des proches, au cimetière Les Jardins commémoratifs St-Germain de Rimouski.

Joseph-Marie Dufour laisse dans le deuil; sa conjointe Sylvie Auclair; ses fils Guylain et Claude (Pascale Voyer) ainsi que son petit-fils Nicolas; ses frères et sœurs : Monique (feu Lorenzo Deschênes), Thérèse (Bertin Hins), Léonce (Carmen Prince), Emilien (Murielle Doyon), Hervé (Josée Roy), Brigitte (Claude Bédard), Clément (Yves Rondeau); les enfants et petits-enfants de sa conjointe actuelle: Kym (Joe Bouchard), Thessa (Philippe Laneville), Florence, Edouard et Arthur; la famille de son ex-conjointe feu Suzanne Martin: Louise (Alain Lessard) Jonathan, Pierre Luc, Antonin (Hélène Jutras), Simon et Raphael; les membres de la famille Lévesque; les bienveillants : Flore Dufour et Jean-Charles Daigle de la famille d'accueil à Guylain; son grand ami Henri-Paul Houle ainsi que ses nombreux beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, différents parents et amis.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Michel-Sarrazin.

La famille tient à remercier le personnel de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec et son équipe des soins palliatifs pour leurs bons soins, leur dévouement et leur grande humanité.

Avis de décès et remerciements



Madame Danielle Berthiaume
1945 - 2025

À l'Hôpital régional de Rimouski le 11 mars 2025, est décédée à l'âge de 79 ans et 6 mois madame Danielle Berthiaume, demeurant à Rimouski, épouse de monsieur Claude Laporte, fille de feu monsieur Rolland Berthiaume et de feu madame Jeanne-D'arc Fiset.

La famille recevra les condoléances le samedi 12 avril à compter de 12 h 30, à la Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent, site mausolée Élisabeth-Turgeon situé au 280, 2^e Rue Est à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame Berthiaume aura lieu le samedi 12 avril à 14 h 30 en la chapelle du mausolée Élisabeth-Turgeon et l'inhumation aura lieu ultérieurement au columbarium des Jardins commémoratifs Saint-Germain.

Elle laisse dans le deuil son époux Claude, ses enfants : Marie-Josée (Martin Desaulniers), Luc (Carolle Thibeault) et Stéphane (Julie Robitaille), ses petits-enfants : Myriam, Roxanne (Simon), Jérémy, Magalie (Alex), Zachary, Noémie (Sherry), Rosalie et Andréanne, son arrière-petit-fils : Maxence, sa soeur Céline, ses neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis-amies. Elle est partie rejoindre sa petite-fille Myriam et ses soeurs Monique et Hélène.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site Internet : www.aceq.org

Merci pour votre présence et votre soutien. Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel de l'Hôpital de Rimouski pour leurs attentions, leur humanité et leurs bons soins.

Claude et les enfants



418 722-7044
280, 2^e Rue Est, Rimouski
G5L 7C1
www.cfbssl.com

Avis de décès



Ghislaine Coulombe
1935-2025

Au Centre hospitalier régional de Rimouski, le 26 mars 2025, est décédée à l'âge de 90 ans, madame Ghislaine Coulombe demeurant à Rimouski, native du Bic, fille de feu madame Anne-Marie Gendreau et de feu monsieur Louis-Philippe Coulombe.

Elle laisse dans le deuil sa soeur Gisèle. Elle laisse également dans le deuil ses nièces Danielle, Lise, Michèle, Suzanne et Elaine Chénard, son neveu Yves Morin, ses nièces Josée et Annie Coulombe, son neveu Éric St-Pierre ainsi que leur conjoint/conjointe, leurs enfants, parents et ami(e)s.

Elle était la soeur de feu Lorraine, feu Janine, feu Odette, feu Fernand et feu Huguette Coulombe.

La famille recevra les condoléances le dimanche 20 avril à compter de 13 h au Centre funéraire Bissonnette de Rimouski situé au 125, avenue St-Louis. Une cérémonie en l'hommage de madame Coulombe aura lieu en la chapelle du salon à 15 h. L'inhumation se tiendra ultérieurement aux Jardins commémoratifs St-Germain de Rimouski.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC en ligne à l'adresse https://www.coeuretavc.ca/ ou par l'entremise de l'hôtesse au salon.

Sa soeur Gisèle tient à remercier l'équipe de l'urgence du CHRR, en particulier la docteure Myriam Champagne et l'infirmier Joël Vignola, pour leur chaleur humaine.

Les services professionnels ont été confiés au Centre funéraire Bissonnette et frères Inc., une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec.

La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



Entreprise Certifiée
DISTINCTION par la Corporation
des thanatologues du Québec
418 723-9294
418 775-2264

www.centrefunerairebissonnette.com

Avis de décès



Madame Diane St-Pierre

À son domicile, le 14 février 2025, est décédée à l'âge de 67 ans et 3 mois madame Diane St-Pierre, demeurant à Toronto, native de Rimouski, fille de feu monsieur Adéodat St-Pierre et de dame Anne-Marie Lévesque.

La famille recevra les condoléances le samedi 12 avril 2025, de 9 h 30 à 11 h, au Centre Funéraire Bissonnette et Fils, situé au 125, rue Saint-Louis, à Rimouski. Une célébration commémorative pour souligner le départ de madame St-Pierre aura lieu en ce même jour, même endroit à 11 h. L'inhumation aura lieu aux Jardins Commémoratifs Saint-Germain de Rimouski, ultérieurement.

Elle laisse dans le deuil sa mère, dame Anne-Marie Lévesque, ses frères et sœurs Gérard, Francis (Nadia), Martine (Michel), Claire et Jean-Yves, ses neveux Mathieu (Mariana), Guillaume (Jérôme) et Marc-Antoine St-Pierre (Myriam), sa nièce Amélie Simard, ses oncles et tantes, cousins et cousines et ami.es, en particulier son ami des dernières années, Denis Rioux. Elle était également la soeur de feu Bruno et de feu Mario.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, par l'entremise de l'hôtesse au salon ou sur le site Internet : www.coeuretavc.ca

La famille tient à remercier ses amis Denis Rioux et Audrey Bourque pour l'aide et le soutien apportés dans cette épreuve. Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien.

Les services professionnels ont été confiés au Centre Funéraire Bissonnette et Fils de Rimouski, une filiale du réseau HG Division certifiée Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec et par le Bureau de normalisation du Québec. La direction et le personnel de HG Division offrent leurs plus sincères condoléances à la famille et la remercient pour sa confiance.



418 723-9764
240, Saint-Jean-Baptiste Ouest
Rimouski • www.jacquesbelzile.com

Messe anniversaire



M. Laurent Cloutier
1933-2024

Une année s'est écoulée depuis ton départ, mais seule la mémoire pour te garder auprès de nous et dans nos coeurs pour toujours.

En l'église de Saint-Fabien, le dimanche 13 avril 2025 à 9 h 30, sera célébrée une messe anniversaire en souvenir de M. Laurent Cloutier, époux de Mme Cécilia Morin.

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

Son épouse Cécilia et ses enfants Martine et René



Trois-Pistoles 418 851-1962
Site Internet : www.salonrioux.com

**Sincères
condoléances
aux familles
éprouvées**

LE LAURENTIEN

Babillard communautaire

SOUPER DE CRABE À VOLONTÉ

Un souper de crabe à volonté se tiendra le 12 avril, à la cafétéria de l'école Paul-Hubert, au profit de l'équipe U15F de soccer/futsal pour son voyage en Espagne à la Costa Blanca Cup en 2026. Ambiance festive, chansonnier, service de bar, encaen silencieux et tirages sont au programme. Les billets, au coût de 70\$, sont en vente auprès des athlètes et des parents. Il est aussi possible d'écrire à l'adresse equipe.everest.2009.10@gmail.com. Un repas alternatif des Finesses d'Alsace sera offert au coût de 50\$.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS SAINT-RÉMI-DE-MITIS

Le Club des 50 ans et plus Saint-Rémi-de-Mitis de Price vous invite à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le 9 avril, à son local situé au 1, rue du Couvent, à Price. Il y aura élection au conseil d'administration puisque tous les membres finissent leur mandat. Toute personne intéressée à poser sa candidature peut le faire en téléphonant au 418 775-2622 ou au 418 775-8438 ou en se présentant à notre local.

CAMPS D'ÉTÉ DE LA VILLE DE RIMOUSKI

La Ville de Rimouski annonce que la période d'inscription pour la prochaine saison des camps d'été, qui comprend le camp de jour, le camp sports et plein air et le camp aquatique, commencera le 9 avril. Une partie des places disponibles sera mise en ligne dès 8h15 et l'autre le sera à 18 h. Près de 1 050 jeunes seront accueillis cette année. Les parents sont encouragés dès maintenant à créer ou à mettre à jour leur dossier Sport-Plus afin de faciliter l'inscription. Les informations sont disponibles au rimouski.ca. Environ 130 postes sont à pourvoir pendant la saison estivale. Les formulaires de candidature seront disponibles en ligne.

BINGO POUR LA MAISON OCTAVIE

Un Bingo au profit de la Maison Octavie, une résidence pour personnes de 50 ans et plus autonomes et semi-autonomes, se tient les jeudis aux deux semaines, à 19 h, au centre récréatif de Saint-Octave-de-Métis (134 chemin Kempt). Le gros lot est de 500\$ et l'activité s'adresse aux 18 ans et plus. Les prochains Bingo sont prévus le 10 et le 24 avril. Le conseil d'administration vous attend en grand nombre. Pour information: 581 246-2426.

SOUPER DE CRABE DE L'ÉGLISE SAINTE-CÉCILE DU BIC

Le 13^e souper de crabe de l'église Sainte-Cécile du Bic est prévu le 12 avril. Il est possible de récupérer votre boîte pour emporter à la sacristie à partir de 16h30 ou de manger à la salle Curé Soucy (126, rue Mont St-Louis), à partir de 18 h. Réservation: 418 736-4309 ou eglisedubic@cgcable.ca. Coût du billet: 60\$.

CLUB ESPAGNOL LAS ESTRELLAS DE MAR DE RIMOUSKI

Le Club espagnol Las Estrellas de Mar de Rimouski présentera une prestation musicale en espagnol le samedi 12 avril 2025, à compter de 9h30 du matin. Cette prestation sera suivie de l'Assemblée Générale Annuelle du Club Espagnol de Rimouski. Cette rencontre aura lieu au Grand séminaire de Rimouski, situé au 49, rue St-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski, à compter de 9h30 et sera suivie de l'AGA à compter de 10h30. La prestation musicale sera offerte par le Groupe Los Blandinos qui saura impressionner par son originalité. Les spectateurs auront véritablement l'impression de vivre un spectacle musical dans un pays espagnol. Vous êtes les bienvenu(e)s à cette activité qui terminera la saison 2024-2025 du Club Espagnol Las Estrellas de Mar.

FABRIQUE DE SAINTE-LUCE

Un souper de crabe au profit de la Fabrique de Sainte-Luce se tiendra le 12 avril, à 18 h, à la salle Louis-Philippe-Anctil (secteur Luceville). Crabe à volonté ou brochette de poulet seront au menu. Apportez vos outils pour le crabe. Vin en vente sur place et service de bar. Le souper sera suivi d'une soirée dansante. Billets en vente aux endroits suivants: Épicerie Bernier, Dépanneur Bonisoir, Marché Ste-Luce et auprès des membres de la Fabrique. Billets: 65\$ (adulte) et 30\$ (12 ans et moins). Pour information: Marie Côté 514 668-9987 ou presbytère Sainte-Luce 418 739-4363.

LES AMIS CÉLIBATAIRES DE RIMOUSKI

Les Amis célibataires de Rimouski organisent un déjeuner-dîner le dimanche 13 avril, à 11 h, au restaurant Crêpe Chignon. Il est possible de réserver sa place en téléphonant au 418 722-1910 avant vendredi, 21 h.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-LUCE

Le Club des 50 ans et plus de Sainte-Luce tiendra son assemblée générale annuelle, le mercredi 23 avril, à 13h30, à la salle Louis-Philippe-Anctil (59, rue Saint-Laurent). Bienvenue aux membres! Pour conclure son 50^e anniversaire, le Club présentera la pièce de théâtre «Que Dieu ait son âme», création de la Gagnaluce, le dimanche 13 avril, à 13h30, à la salle Louis-Philippe-Anctil. L'entrée est gratuite, contribution volontaire à la sortie. Réservez votre place au 418 750-6765.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE PRICE

Le Club des 50 ans et plus de Price vous invite à son souper mensuel qui aura lieu jeudi le 17 avril prochain dès 17h30 à son local situé au 1 rue du Couvent à Price. Bienvenue à tous.

LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-GABRIEL

Le Club des 50 ans et plus de Saint-Gabriel vous invite à son déjeuner le 19 avril, de 9 h à 12 h, au 104, rue Berger. Le coût est de 15\$ pour les adultes et de 10\$ pour les enfants de 6 à 11 ans. L'assemblée générale annuelle du Club aura lieu le jeudi 24 avril, à 13h30, au local du Club. Tous les membres sont invités à y assister. Trois postes sont à pourvoir au sein du conseil d'administration. Pour information: Jocelyne Brisson au 418 730-5919.

MARCHÉ PUBLIC DE LA MITIS

Le Marché public de La Mitis organise un premier marché printanier, le samedi 19 avril, dans la nouvelle salle Léon-Gaudreault du centre municipal de Sainte-Flavie. À la veille de Pâques, le chocolat et les produits de l'érable seront à l'honneur. Une vingtaine de kiosques seront aménagés de 10h à 14 h. L'admission sera gratuite pour tous. Plus de détails sont disponibles sur la page Facebook «Marché public de La Mitis».

BINGO DES ALCYONS

Les Alcyons vous invitent à leur super soirée de bingo tous les mardis, à 19 h, au 1237, rue Thibault, à Mont-Joli. En tout, 3 000\$ en prix, 14 tours, 3 tours spéciaux, billets-surprises et gros lot de 1200\$. Bienvenue et merci d'être là! Information: 418 775-2653.

BINGO SAINT-GERMAIN

Un bingo au profit de la cathédrale de Rimouski se tient tous les mercredis, à 19 h, à la salle Marcel Gagné qui est située à l'arrière de la cathédrale (accès par la rue des Marguilliers ou la rue Sainte-Marie). On joue pour un montant minimum de 2650\$ et jusqu'à 4000\$, un gros lot de 1000\$ chaque soir et un cumulatif variant de 1000\$ à 2300\$ selon le nombre déterminé de boules. Information: 418 724-4545.

CATHÉDRALE DE RIMOUSKI

Une messe a lieu tous les dimanches, à 11 h, à la cathédrale de Rimouski. Vous êtes invités à prendre connaissance, sur le panneau indicateur placé à l'avant de la cathédrale, des dates et heures des cérémonies religieuses, des activités culturelles et de tous les services offerts par la Fabrique St-Germain. Information: 418 724-4545.

RESPIR

RESPIR (Ressourcement spirituel de Rimouski) est à la recherche de bénévoles formés en psychologie et en relation d'aide pour de l'accompagnement spirituel et psycho spirituel afin de guider celles et ceux qui ont besoin de retrouver un sens à leur vie. Cette forme de bénévolat demande environ de 2 à 8 heures par mois. Les personnes qui pourraient être intéressées à se joindre à l'équipe de RESPIR pour faire de l'accompagnement peuvent communiquer avec Diane St-Laurent au 418 724-2437.

Annoncez gratuitement vos événements communautaires en écrivant à dfortier@lesoir.ca, au plus tard avant midi, le jeudi de la semaine précédant la semaine de votre événement.

Conseiller.ère Services aux membre et Adjoint.e à la direction APCHQ Région de l'Est-du-Québec

L'APCHQ est une association qui regroupe plus de 22 000 entrepreneurs en construction et en rénovation au Québec et qui ont choisi d'adhérer à l'une des 13 associations régionales afin d'avoir accès à une vaste gamme de services et d'avantages.

L'APCHQ - Région de l'Est-du-Québec dessert le territoire qui correspond aux régions administratives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine.

Pour répondre à leurs questions et s'assurer de leur offrir un service de qualité qui se distingue, l'APCHQ - région de l'Est-du-Québec est à la recherche d'un.e conseiller.ère services aux membres et adjoint.e à la direction.

On reconnaît généralement cette personne pour sa facilité à entrer en contact avec les gens et à créer des liens de confiance, pour son écoute active, son sens de l'organisation, sa flexibilité et sa facilité à travailler en équipe.

L'APCHQ - Région de l'Est-du-Québec souhaite accueillir une personne qui aura pour mandat d'accompagner les membres de l'Association dans leur parcours d'entrepreneur :

- en leur offrant un service client courtois et de qualité;
- en procédant à l'analyse de leurs besoins afin de les orienter vers les différents services de l'Association.

Rôle :

La personne souhaitée pour ce rôle démontre un intérêt pour le domaine de la construction et devra :

- Répondre aux questions et demandes au bureau, par téléphone, courriel ou autres, de façon courtoise;
- Recevoir les demandes des entrepreneurs et des membres de l'APCHQ, prendre en charge les demandes d'information et les diriger vers les personnes-ressources en fonction de leurs besoins;
- Informer les membres des produits et services offerts par l'association;
- Accompagner les entrepreneurs dans le processus de l'obtention d'une licence à la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ);
- Procéder et superviser les inscriptions aux cours de formation;
- Travailler en collaboration avec le personnel du réseau de l'APCHQ;
- Au besoin, participer aux différents événements de l'Association;

Exigences et qualifications :

- Possède un diplôme d'études collégiales dans un domaine pertinent à la fonction (ou expériences équivalentes);
- Maîtrise de Microsoft Office 365, Acomba et les médias sociaux;
- Maîtrise de la langue française, orale et écrite;
- Connaissance du milieu de la construction, un atout;
- Expérience en service-conseil et service à la clientèle;
- Habiletés communicationnelles et aptitudes marquées dans les relations interpersonnelles;
- Possède un excellent sens de l'organisation et sait prioriser;
- Fait preuve d'une bonne capacité d'apprentissage;

L'APCHQ - région de l'Est-du-Québec vous offre :

- Une semaine de travail de 35 heures en présentiel;
- Un horaire de travail du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30;
- Un horaire d'été;
- Un programme d'assurances collectives;
- Un REER collectif avec cotisation de l'employeur.
- Un salaire en fonction de la formation et de l'expérience.

Entrée en fonction :

Dès que possible

Lieu de travail:

243, rue Saint-Germain Est à Rimouski

Si ce poste vous intéresse, veuillez soumettre votre candidature par courriel d'ici le 24 mai 2024 à l'adresse suivante : info@apchqestduquebec.com

Toutes les candidatures seront traitées avec grande confidentialité. Seules les candidatures retenues seront contactées.

Nous tenons à vous remercier de votre intérêt à joindre l'APCHQ - région de l'Est-du-Québec.

Avis de clôture d'inventaire

Avis est donné, conformément au Code civil du Québec, de la clôture de l'inventaire en regard de la succession de Dame Gisèle Ross, en son vivant domiciliée au 75 Avenue des Retraites, app. 311, Mont-Joli, Québec, G5H 1E7 et décédée le 11 décembre 2024 au Centre hospitalier de Rimouski. Cet inventaire peut-être consulté sur rendez-vous, par toute personne ayant intérêt, auprès de Robert Caron, liquidateur, au 55, rue de la Normandie, Rimouski, Québec, G5L 5H1

Donné ce 27 mars 2025

Robert Caron

Tél. 418-730-2878 (en avant-midi)

>1291706

Avis de clôture d'inventaire

Prenez avis que Maurice LAVOIE, en son vivant domicilié au 645, boulevard Saint-Germain, Rimouski (Québec) G5L 3S2, est décédé à Rimouski, le 31 juillet 2024. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi, le 31 mars 2025 et peut être consulté par les intéressés sur rendez-vous à l'étude de Ross Boudreault notaires située au 395, boulevard Jessop, 3^e Étage, Rimouski (Québec) G5L 1M9 (418 724-2144).

Donné ce 1^{er} avril 2025, à Rimouski.

Marie-Olga Poirier, notaire

>1291710

Pour vendre, louer ou acheter

☎ 514 394-7156, poste 2222 | 1 888 767-7156, poste 2222

✉ annoncesclassées@medialo.ca

📅 Réservation : jeudi 16h30



APPEL D'OFFRES

1. Construction de trottoirs - Secteur à l'ouest de la rue du Coteau Devis 2025-056

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **lundi 28 avril 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

2. Achat et épandage de chlorure liquide pour abat-poussière Devis 2025-065

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **lundi 28 avril 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

3. Services professionnels - Accompagnement - Conseil en appui au repositionnement stratégique des commerces de détail de Rimouski Devis 2025-055

Documents d'appel d'offres : Disponibles sur le SÉAO ⁽¹⁾

Dépôt des soumissions : Au plus tard le **lundi 5 mai 2025 à 15 h**, date et heure de l'ouverture publique des soumissions ⁽²⁾.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

CONCERNANT LE(S) APPEL(S) D'OFFRES CI-HAUT MENTIONNÉ(S) :

1. Les documents de soumission peuvent être obtenus à partir du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse <http://www.seao.ca>. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

2. Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention du devis seront reçues au bureau du greffier sis au 205, avenue de la Cathédrale, case postale 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7, au plus tard à 15 h le jour de l'ouverture des soumissions.

La Ville de Rimouski acceptera également les soumissions transmises par voie électronique et ce, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), selon les modalités déterminées par ce dernier.

3. Les soumissions devront être accompagnées, notamment, du/des document(s) suivant(s) :

Pour l'appel d'offres « Construction de trottoirs - Secteur à l'ouest de la rue du Coteau - Devis 2025-056 » :

a) un cautionnement ou un chèque visé par une institution financière fait à l'ordre de la Ville de Rimouski, pour un montant égal à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission, valable pour soixante (60) jours;

b) une déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation d'intégrité);

c) si requis, une lettre d'intention d'une compagnie dûment autorisée garantissant qu'elle s'engage à fournir les documents suivants :

- garantie d'exécution de 50 % du montant total de la soumission;
- garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux de 50 % du montant total de la soumission.

d) une attestation de conformité fiscale.

Pour l'appel d'offres « Achat et épandage de chlorure liquide pour abat-poussière - Devis 2025-065 » :

a) garantie de soumission selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;

b) garantie d'exécution selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;

c) déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation exigée par le règlement sur la gestion contractuelle).

Pour l'appel d'offres « Services professionnels - Accompagnement - Conseil en appui au repositionnement stratégique des commerces de détail de Rimouski - Devis 2025-055 » :

a) garantie de soumission selon le montant prévu à l'article du document intitulé Régie;

b) déclaration du soumissionnaire dûment complétée et signée (attestation exigée par le règlement sur la gestion contractuelle).

4. La responsabilité de la Ville n'est aucunement engagée du fait que les avis ou documents quelconques véhiculés par système électronique contiennent quelques erreur ou omission que ce soit. Par conséquent, tout soumissionnaire doit s'assurer d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

5. La Ville ne s'engage à retenir aucune des soumissions reçues et n'encourt aucuns frais ni aucune obligation de quelque nature que ce soit et n'assume aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaires. Elle se réserve également le droit de retrancher certaines parties du contrat.

6. Afin de promouvoir la transparence dans l'octroi des contrats municipaux, le présent appel d'offres est assujéti au règlement sur la gestion contractuelle de la Ville.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D'ARC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
Gilles Provencher directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité

QUE :

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

La Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc a, le 3 mars 2025, adopté la résolution numéro 2025-03-48 demandant au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de changer son nom pour le suivant : « Sainte-Jeanne-d'Arc-de-la-Mitis ».

Toute personne peut, dans les trente (30) jours suivant la publication du présent avis, faire connaître par écrit au ministre son opposition à la demande de changement de nom.

Les oppositions doivent être transmises au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à l'adresse suivante :

Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Québec (Québec) G1R 4J3

Donné à Sainte-Jeanne-d'Arc, ce 3^e jour avril 2025

Gilles Provencher
Directeur général

>1291860

OFFRES D'EMPLOI

Exprimez votre talent et

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE INNOVANTE

publications
le soir

QUI SOMMES-NOUS ?

Les Publications Le Soir est un média en pleine croissance, reconnu pour son expertise et son engagement auprès de de la communauté. Nous combinons le meilleur journalisme numérique et papier pour offrir une expérience unique à nos lecteurs et partenaires. Nous sommes présents dans neuf MRC de Rimouski à Gaspé en passant par Percé, Chandler, Matane, Mont-Joli et Amqui.

Temps plein ou temps partiel

JOURNALISTES

Des postes à Rimouski, Matane, Amqui et Gaspé

Vous informerez nos citoyens, autant sur le papier que sur le numérique

Temps plein

CONSEILLERS EN SOLUTIONS MÉDIAS

Des postes au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie

Vous soutiendrez les entreprises et les organisations dans leur promotion.

Temps plein ou temps partiel

GRAPHISTE

Rimouski, Matane ou Gaspé

Vous donnerez vie au travail de nos journalistes et de nos conseillers

Envoyez votre curriculum vitae à Iranguet@lesoir.ca, éditrice des Publications Le Soir.